

----- Message transféré -----

**Sujet :**Article 68

**Date :**Wed, 19 Dec 2018 15:18:56 +0100 (CET)

**De :**xxxxx

**Pour :**article68@upr.fr

Bonjour,

Veillez trouver dans le fichier joint la réponse du sénateur Gérard Dériot (LR), adressée à notre adhérent xxxxx en réponse à une sollicitation concernant l'article 68 de la constitution.

M. xxxxx a adressé une requête dans ce sens aux parlementaires de l'Allier, à savoir les députés Jean-Paul Dufreigne (PCF, 1ère circonscription de l'Allier), Laurence Vanceunebrock-Mialon (LREM, 2e circonscription de l'Allier) et Bénédicte Peyrol (LREM, 3e circonscription de l'Allier), ainsi qu'aux sénateurs Claude Malhuret (LR) et Gérard Dériot (LR). A ce jour, seul ce dernier à bien voulu répondre.

Salutations

xxxxx

UPR-Allier